

IDF Habitat signe son premier Prêt à Impact avec la Caisse d'Epargne Ile-de-France

Ce 13 avril 2022, Delphine VALENTIN, Directrice générale de la SCIC Hlm IDF Habitat et Pascal CHABOT, Membre du directoire en charge de la Banque du développement régional de la Caisse d'Epargne Ile-de-France, ont signé un Prêt à Impact Environnemental pour un montant global de 10M€. Le taux d'intérêt de ce Prêt à Impact est indexé sur un objectif extra-financier de performance environnementale. IDF Habitat s'est engagée à reverser l'intégralité de la bonification perçue au Secours Populaire.

Fidèle à ses valeurs de responsabilité et de solidarité, la SCIC Hlm IDF Habitat a contracté un Prêt à Impact Environnemental d'un montant global de 10M€ sur 25 ans auprès de la Caisse d'Epargne Ile-de-France.

Le Prêt Impact, comment ça marche?

Pour chaque prêt à impact, le client choisit un ou des indicateurs sur le(s)quel(s) il souhaite s'engager parmi une grille d'indicateurs validés par l'agence de notation Vigeo. Le résultat est vérifié chaque année par un organisme indépendant. Pendant toute la durée de vie du prêt, si l'objectif fixé est atteint ou dépassé, le client bénéficie annuellement d'une bonification du taux reversée par la banque. Une partie ou la totalité de la bonification est reversée à une association en lien avec la thématique sociale ou environnementale. Si l'objectif n'est pas atteint, le taux contractuel est appliqué, sans aucune pénalité.

Allier performance financière et objectif environnemental

Un indicateur précis, proposé par la Caisse d'Epargne, en l'occurrence l'installation de bornes électriques au sein du patrimoine immobilier d'IDF Habitat, permettra de mesurer la performance extra-financière de la coopérative. Dans un contexte marqué par la transition énergétique, la coopérative va ainsi offrir à ses locataires, grâce à ces nouvelles bornes de recharge, la possibilité de réduire leur empreinte carbone et d'être des acteurs du développement durable.

Chaque année, et pendant toute la durée de vie du Prêt à Impact, si l'objectif est atteint, la Caisse d'Epargne Ile-de-France procède au versement d'une bonification du taux d'intérêt. **IDF Habitat a choisi de reverser l'intégralité de cette bonification au Secours Populaire.**

« Ce type de prêt, le premier signé par IDF Habitat, est une illustration concrète de notre engagement en faveur d'un modèle économique plus vertueux et responsable. Il s'inscrit parfaitement dans la dynamique de notre groupe et vient en complémentarité de notre démarche pour réduire les impacts environnementaux de nos activités. Une démarche que nous menons en lien avec l'ensemble de nos parties prenantes : locataires, administrateurs, coopérateurs, fournisseurs, partenaires financiers, décideurs publics, etc. » indique Delphine VALENTIN, Directrice générale d'IDF Habitat.

Pour Pascal CHABOT, Membre du directoire en charge de la Banque du développement régional de la Caisse d'Epargne Ile-de-France : « Le Prêt à Impact est un dispositif de financement novateur qui répond à la fois aux objectifs RSE de la Caisse d'Epargne Ile-de-France et à ceux de IDF Habitat. Il s'agit d'un modèle de financement vertueux qui incite les bénéficiaires à dépasser leurs objectifs de performance extra-financière et à s'impliquer davantage pour le bien-être des Franciliens. En tant que Banquier du territoire, nous sommes heureux d'avoir pu réaliser une nouvelle opération de ce type avec IDF Habitat, avec qui nous partageons des valeurs communes, et de soutenir dans le même temps le Secours Populaire, une association qui a à cœur de défendre les intérêts d'une population en situation de précarité. »



De gauche à droite :

Pascal CHABOT, Membre du directoire en charge de la Banque du développement régional de la Caisse d'Epargne Ile-de-France

Delphine VALENTIN, directrice générale d'IDF Habitat

A propos d'IDF Habitat

IDF Habitat est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Présente principalement dans le Val de Marne (94) et Haut de Seine (92) Sud, elle est au service des collectivités comme de leurs habitants et propose une offre diversifiée en locatif social. Guidée par la défense de l'intérêt général dans le domaine du logement social, IDF Habitat, gère un patrimoine de 12 423 logements et produit en moyenne 150 logements locatifs par an. Elle s'attache par ailleurs à développer une offre de logements abordables et des parcours résidentiels avec sa coopérative d'accession sociale à la propriété COOPIMMO. IDF Habitat est par ailleurs membre de la SAC CAP Habitat. Plus d'informations : www.idfhabitat.fr

A propos de la Caisse d'Epargne Ile-de-France

Banque régionale coopérative, première actionnaire du Groupe BPCE, elle exerce son activité depuis plus de 200 ans. Elle finance tous les domaines de l'économie et l'ensemble des acteurs de l'Ile-de-France : collectivités locales, logement social, associations, entreprises, institutionnels, particuliers et professionnels. La Caisse d'Epargne Ile-de-France regroupe un réseau de 430 agences et 30 centres d'affaires, répartis sur l'ensemble du territoire francilien ainsi qu'une Banque Privée. Elle compte 4.500 collaborateurs et 3 millions de clients dont 700.000 sociétaires. Elle accompagne le développement de trois filiales : La Banque BCP, la Banque de Tahiti et la Banque de Nouvelle Calédonie. Calédonie <https://caisse-epargne-ile-de-france.fr/espace-presse/>

A propos du Secours Populaire

Créé en 1945 et reconnue d'utilité publique, le Secours Populaire agit pour un monde plus juste et plus solidaire, en permettant à chacun de s'émanciper et trouver sa place de citoyen, là où il vit, travaille ou étudie.

Contacts presse

IDF Habitat

Elodie Carré

☎ : 01 49 83 61 05

✉ : e.carree@idfhabitat.fr

Caisse d'Epargne Ile-de-France

Stéphanie Chmelewsky

☎ : 06 35 20 28 72

Sonia Jocitch

☎ : 06 24 74 29 91

✉ : presse@ceidf.caisse-epargne.fr